



## **Brésil : un autre développement urbain est-il possible?**

Normand Brunet

Institut des sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal

[brunet.normand@uqam.ca](mailto:brunet.normand@uqam.ca)

### **RESUME**

Le Brésil a subi une dictature militaire de 1964 à 1985. Il en a résulté une grande soif de démocratie, particulièrement dans les villes. Un important mouvement national pour la réforme urbaine a influencé la formulation de la Constitution adoptée en 1988; il cherchait à briser le processus de ségrégation et de spoliation des villes, par l'établissement d'un contrôle social. En 2001, avec l'appui de ce même mouvement, la loi sur le Statut de la Cité venait préciser les dispositions relatives à la politique urbaine, consacrant le principe de la participation directe aux processus de planification et de gestion municipales. Au Brésil, les organisations de base exercent depuis longtemps une influence importante sur le développement urbain. Elles se manifestent dans des processus aussi inspirants et novateurs que le Forum social mondial, la Charte mondiale pour le droit à la ville, le budget participatif, le Front national pour l'assainissement environnemental, etc. Ces processus sont portés par des institutions progressistes et solides, qui travaillent en réseaux nationaux et internationaux : ABONG, CEBRAP, FNU – CUT, FASE, IBAM, IBASE, Instituto Pólis, et plusieurs autres. Une douzaine de propositions sont formulées ici pour tenter de répondre à la question très générale soulevée par le titre de cette communication, dans une démarche itérative et à partir d'une perspective environnementale. D'immenses progrès ont été accomplis au Brésil depuis une vingtaine d'années en matière de gouvernance urbaine, grâce entre autres aux organisations de base. Les défis restent énormes, mais les modèles alternatifs et plus viables de développement urbain qui se mettent progressivement en place peuvent servir de sources d'inspiration ailleurs dans le monde.

### **ABSTRACT**

Brazil suffered a military regime from 1964 to 1985. A huge thirst for democracy resulted, especially in cities. An important national urban reform movement influenced the elaboration of the Constitution that was adopted in 1988. It was trying to stop the segregation and despoilment

process, by establishing a democratic control. In 2001, with the support of this same movement, Law 10.257 called City Statute was adopted. This law specifies the application of the urban policy and recognizes the importance of direct population participation in municipal planning and management. Brazilian grassroots organizations influence urban development since many years. These organizations are involved in the development of inspiring and innovative processes, such as the World Social Forum, The World Charter of the Right to the City, participatory budgeting, the National Front for Environmental Sanitation, etc. These processes are supported by progressive institutions working in national and international networks: ABONG, CEBRAP, FNU – CUT, FASE, IBAM, IBASE, Instituto Pólis, and many others. A dozen of proposals are formulated here in order to try to answer the very general question raised in the title, adopting an iterative approach and an environmental perspective. Since twenty years, Brazil has made huge advancement in urban governance, with the active participation of grassroots organizations. The challenges are still enormous, but alternative and more sustainable models are gradually implemented; these models could be utilized as inspiration sources elsewhere in the world.

## INTRODUCTION

Lors du recensement de 2000, la taille de la population du Brésil était de l'ordre de 170 millions d'habitants, la proportion urbaine de cette population s'élevant à 81,2% (IBGE, 2000). Très urbanisé, le Brésil est aussi « l'un des pays les plus inégaux au monde » (PNUD, 2006 : 273), même si le PNUD (2006) reconnaît que ce pays est parvenu à conjuguer une forte performance économique à un recul de l'inégalité en termes de revenu et à un déclin de l'inégalité. Plus 60 millions de Brésiliens vivent dans des villes dont la population est supérieure à 300 000 habitants (IBGE, 2002).

L'indicateur de développement humain (IDH) du Brésil classe ce pays au 69<sup>e</sup> rang sur 177 et permet de le qualifier comme pays dont le développement humain (IDH = 0,792) est moyen (PNUD, 2006, *op. cit.*). Cet indicateur n'est pas catastrophique, mais il n'indique pas que dans des villes comme Recife (population : 1,5 million d'habitants), 46% de la population vit dans des établissements informels (Fay, 2005). Il ne reflète pas non plus le fait que 60% des ménages brésiliens sont financièrement exclus, selon les termes de la Banque mondiale (Fay, 2005, *op. cit.*). Par ailleurs, selon ONU-Habitat, 51 676 000 personnes vivaient dans des *favelas* au Brésil en 2001, soit 36,6% de l'ensemble de la population urbaine (UN-HABITAT, 2003), et ce dans des conditions souvent dangereuses (Pequeno, 1995).

Les problématiques environnementales urbaines brésiliennes sont multiples, intenses et interreliées. Les défis à relever sont énormes et hypercomplexes. Une étude nationale sur l'assainissement de base réalisée en 2000 par l'IBGE (IBGE, 2002, *op. cit.*) indique qu'au Brésil 63,9% des domiciles sont alimentés en eau par un réseau général; dans le nord du pays, cette proportion est de 44,3%. À peine 52,2% des 5 507 municipalités sont desservies par un réseau d'égouts sanitaires. En ce qui concerne le drainage urbain, 78,6% des municipalités possèdent un réseau, mais toutes les villes dont la population est supérieure à 300 000 habitants disposent d'un tel réseau. Les déchets collectés se retrouvent dans des dépotoirs non contrôlés à ciel ouvert (30,5% du volume, principalement dans les municipalités de moins de 50 000 habitants), dans des sites d'enfouissement contrôlés (22,3% du volume) et dans sites d'enfouissement sanitaires (47,1% du volume). L'IBGE (2002, *op. cit.*) indique toutefois que la propreté urbaine et la collecte des déchets se sont sensiblement améliorées depuis 1989. À l'ensemble de ces problèmes s'ajoutent notamment les lourdes problématiques du transport urbain et de la pollution atmosphérique.

Selon Bigio et Dahiya (2004), des grands pays comme le Brésil et la Chine tendent à favoriser l'investissement dans des villes de petite et de moyenne taille, considérées comme plus pauvres que les grandes villes; celles-ci sont perçues comme ayant une plus grande capacité d'investissement dans les infrastructures environnementales. Les problèmes environnementaux des plus petites villes sont généralement considérés moindres et moins complexes que ceux des plus grandes villes; on pourrait s'y attaquer avec une approche préventive.

Les altermondialistes croient qu'*un autre monde est possible* et travaillent à son avènement (Petersen, 2002). On peut transposer cette perspective aux problématiques urbaines et se demander si un autre développement urbain est possible au Brésil. La question est très générale, les possibilités de réponses sont multiples. Ensemble, nous pouvons tenter d'y répondre, dans une démarche exploratoire.

## **APPROCHE**

La thématique de la huitième conférence N-AERUS (Londres, septembre 2007) est à la fois très pertinente et très attirante pour un chercheur québécois qui s'intéresse aux questions environnementales urbaines des villes du Sud : *Le développement urbain induit par les organisations de base : réalisations – potentiel – limites*. D'une perspective nord-américaine, N-AERUS (Network-association européenne de recherches urbaines pour le Sud / Network-Association of European Researchers on Urbanisation in the South) apparaît comme une organisation sympathique et rafraîchissante. De plus, elle est ouverte aux échanges avec des collègues du Québec et d'ailleurs. Comme il était difficile de résister à l'appel de contributions, un résumé a été proposé au sujet de l'importance des organisations de base dans le développement urbain au Brésil. L'acceptation de ce résumé signifie que les organisateurs de la conférence ont jugé que ce sujet était recevable et approprié dans le contexte.

Le présent texte a donc été rédigé spécifiquement pour être présenté à la huitième conférence N-AERUS, en s'inscrivant dans la sous-thématique *société civile et gouvernance urbaine*. Il ne s'agit pas ici de présenter les résultats d'une recherche complétée, mais d'établir les bases d'une discussion avec des collègues chercheurs de divers pays, possédant diverses expertises. Les conférences servent également à cela. Une démarche itérative est donc en cours. Son point de départ consiste en un certain nombre de lectures et d'observations, effectuées sur le Brésil et au Brésil au fil des ans à l'occasion de la réalisation de projets de recherche, d'intervention et de coopération portant principalement sur la question environnementale urbaine. Ce texte ne résulte donc pas d'un projet de recherche spécifique, même si la pertinence d'un tel projet serait facile à démontrer. Les commentaires recueillis lors de la présentation qui sera faite à Londres seront utilisés pour la production d'une version plus évoluée. À terme, l'objectif consiste à diffuser plus largement ces idées et propositions, au Brésil et ailleurs.

## **PROPOSITIONS**

Un certain nombre de propositions peuvent être formulées pour tenter de préciser l'intention qui se situe à la base de ce texte. Selon le cas, il peut s'agir de constats, d'hypothèses de travail ou de pistes de discussion.

1. Le déficit démocratique vécu lors de la période de la dictature militaire (1964 à 1985) a entraîné la création d'un important mouvement national pour la réforme urbaine (Fórum Nacional de Reforma Urbana) qui a été très actif dans le processus d'élaboration de la

Constitution fédérale (Queiroz Ribeiro, 1992). Son but consistait à briser le processus de ségrégation et de spoliation, par l'établissement d'un contrôle social sur la croissance de la ville.

2. La promulgation en 1988 de la Constitution de la République a ouvert la voie au développement local viable pour les villes brésiliennes (Xavier, 1992; Lordello de Mello et Reston, 1991), en reconnaissant notamment les municipalités comme entités fédérées et en leur accordant des pouvoirs législatifs. La Constitution reconnaît également le principe selon lequel la ville possède une fonction sociale.

3. L'effervescence qui a entouré la tenue de la Conférence mondiale sur l'environnement et le développement en juin en 1992 à Rio de Janeiro a eu des retombées immédiates au Brésil; on peut raisonnablement supposer que les impacts positifs de cette conférence se font sentir encore aujourd'hui. Pensons par exemple à la mise en œuvre de l'Engagement qui avait été pris à Curitiba en mai 1992 (Anon., 1992; Brunet, 2002a) ou à l'importance qu'a prise à travers le pays l'implantation d'Agendas 21 locaux.

4. L'adoption en 2001 de la loi 10.257 appelée Statut de la Cité (Estatuto da Cidade) est venue préciser les dispositions de la Constitution de 1988 relatives à la politique urbaine (articles 182 et 183) en établissant des lignes directrices générales à cet effet et en spécifiant les modalités d'application du principe de la fonction sociale de la ville (Fernandes, 2003; Rolnik, 2001; Saule, 2001; Brunet, 2002b).

5. La société civile brésilienne est composée de multiples organisations actives dans tous les domaines d'intervention. Bon nombre de ces organisations et des réseaux qu'elles créent sont très solides et exercent une influence déterminante. Dans le domaine de l'environnement urbain (compris au sens large), la liste serait très longue, mais à titre d'illustration, les ONG, organisations syndicales, organisations parapubliques et académiques suivantes peuvent être mentionnées :

- ABONG – Associação Brasileira de Organizações Não Governamentais ([www.abong.org.br](http://www.abong.org.br))
- ANAMMA – Associação Nacional de Órgãos Municipais de Meio Ambiente ([www.anamma.com.br/index.asp](http://www.anamma.com.br/index.asp))
- CEBRAP – Centro Brasileiro de Análise e Planejamento ([www.cebrap.org.br/index.asp](http://www.cebrap.org.br/index.asp))
- CEPAM – Centro de Estudos e Pesquisas de Administração Municipal ([www.cepam.sp.gov.br/v11/index.asp](http://www.cepam.sp.gov.br/v11/index.asp))
- CONAM – Confederação Nacional das Associações de Moradores ([www.conambrasil.org.br/](http://www.conambrasil.org.br/))
- CONASEMS – Conselho Nacional de Secretarias Municipais de Saúde ([www.conasems.org.br](http://www.conasems.org.br))
- FASE – Federação de Órgãos para Assistência Social e Educacional ([www.fase.org.br/ fase/](http://www.fase.org.br/fase/))
- FNU – CUT Federação Nacional dos Urbanitários – Central Única dos Trabalhadores ([www.fnucut.org.br/](http://www.fnucut.org.br/))
- FUNDAP – Fundação do Desenvolvimento Administrativo ([www.fundap.sp.gov.br](http://www.fundap.sp.gov.br))
- IBAM – Instituto Brasileiro de Administração Municipal ([www.ibam.org.br/publique/cgi/cgilua.exe/sys/start.htm](http://www.ibam.org.br/publique/cgi/cgilua.exe/sys/start.htm))

- IBASE – Instituto Brasileiro de Análises Sociais e Econômicas ([www.ibase.br](http://www.ibase.br))
- Instituto Pólis – Instituto de Estudos Formação e Assessoria em Políticas Sociais ([www.polis.org.br/](http://www.polis.org.br/))
- IPT – Instituto de Pesquisas Tecnológicas do Estado de São Paulo ([www.ipt.br](http://www.ipt.br))
- Observatório das Metrópoles ([www.observatoriodasmetrosoles.ufrj.br/](http://www.observatoriodasmetrosoles.ufrj.br/))
- Rede Social de Justiça e Direitos Humanos ([www.social.org.br/](http://www.social.org.br/))
- Sistema S : l'ensemble des entités du système S, des organisations privées à but non lucratif offrant des programmes de formation et des projets d'amélioration du bien-être des travailleurs et de la communauté, dont font partie entre autres :
  - SENAC – Serviço Nacional de Aprendizagem do Comércio ([www.senac.br/](http://www.senac.br/))
  - SENAI – Serviço Nacional de Aprendizagem Industrial ([www.senai.br/](http://www.senai.br/))
  - SESC – Serviço Social do Comércio ([www.sesc.com.br](http://www.sesc.com.br))
  - SEBRAE – Serviço Brasileiro de Apoio às Micro e Pequenas Empresas ([www.sebrae.com.br](http://www.sebrae.com.br))
- SOS Mata Atlântica ([www.sosmatatlantica.org.br/](http://www.sosmatatlantica.org.br/))
- SOS Água e Vida ([www.sosaguaevida.org.br/](http://www.sosaguaevida.org.br/))

6. L'existence d'une gauche articulée et le niveau très élevé de politisation au Brésil a permis l'élection du Parti des Travailleurs (Partido dos Trabalhadores – PT) dans plusieurs grandes villes du Brésil; ces administrations ont instauré des politiques progressistes et des projets novateurs, comme par exemple le budget participatif mis en place à Porto Alegre après les élections de 1988. Ce processus a été repris dans plusieurs villes brésiliennes. À Barra Mansa, dans l'État de Rio de Janeiro, un programme spécial a même été mis en place pour les enfants, dans le but de leur apprendre l'exercice de la citoyenneté via le budget participatif (Guerra, 2002). À l'échelle fédérale, le ministère des Villes (Ministério das Cidades [[www.cidades.gov.br](http://www.cidades.gov.br)]) créé en 2003 par le gouvernement Lula a pour mission de combattre les inégalités sociales et de transformer les villes en espaces plus humanisés en augmentant l'accès de la population à l'habitation, à l'assainissement et au transport.

7. Les diverses organisations brésiliennes ont développé depuis longtemps une culture du travail concerté. Plusieurs réseaux, projets, processus et revendications en ont résulté, notamment :

- FSM – Fórum Social Mundial, chef de file mondial en ce qui concerne l'altermondialisation et lieu de convergence de toutes les luttes sociales ([www.forumsocialmundial.org.br/](http://www.forumsocialmundial.org.br/))
- FNRU – Fórum Nacional de Reforma Urbana ([www.forumreformaurbana.org.br/\\_reforma/index.php](http://www.forumreformaurbana.org.br/_reforma/index.php)), dont les luttes visent l'adoption de politiques assurant les droits fondamentaux de tous tels que l'habitation de qualité, l'eau et l'assainissement, le transport accessible et efficace. Le FNRU s'appuie sur trois principes fondamentaux :
  1. le droit à la ville et à la citoyenneté
  2. la gestion démocratique des villes

### 3. la fonction sociale de la ville et de la propriété

- FNSA – Frente Nacional pelo Saneamento Ambiental, ses manifestes et ses conférences (Hall *et al.*, 2005; [www.fnucut.org.br/manif-fnsa.htm](http://www.fnucut.org.br/manif-fnsa.htm); [www.geocities.com/agenda21rj/manifesto.htm](http://www.geocities.com/agenda21rj/manifesto.htm)). Les propositions de la Frente visent :
    1. l'universalité de l'accès aux services d'assainissement environnemental et aux équipements urbains
    2. des prix et des tarifs adéquats pour la promotion de la justice sociale
    3. la qualité, la régularité, la continuité et l'équité des services publics
    4. l'accès à l'information sur les services
    5. la démocratisation du processus réglementaire, avec la participation de la société civile
    6. le contrôle social des services publics
  - Estatuto da Cidade, une banque d'expériences en législation urbaine développée principalement par l'Institut Pólis ([www.estatutodacidade.org.br](http://www.estatutodacidade.org.br))
  - Carta Mundial do Direito à Cidade (Charte mondiale pour le droit à la ville) ([direitoacidade.org.br/artigo\\_interno.asp?codigo=12](http://direitoacidade.org.br/artigo_interno.asp?codigo=12); [www.abong.org.br/](http://www.abong.org.br/)), s'appuyant notamment sur les principes suivants :
    1. plein exercice de la citoyenneté et gestion démocratique de la ville
    2. fonction sociale de la ville et de la propriété urbaine
    3. égalité, non-discrimination
    4. protection spéciale des groupes et personnes en situation de vulnérabilité
    5. engagement social du secteur privé
    6. économie solidaire et politiques fiscales progressistes
  - les congrès URBENVIRON ([www.urbenvironcongress.com/eng/urban1.htm](http://www.urbenvironcongress.com/eng/urban1.htm)), le réseau international URBENVIRONET et la Charte de Brasília sur les défis environnementaux de l'urbanisation ([www.urbenvironcongress.com/arquivos/Charter%20of%20Brasilia.pdf](http://www.urbenvironcongress.com/arquivos/Charter%20of%20Brasilia.pdf))
  - Escola da Cidadania [l'École de la citoyenneté], une initiative de l'Institut Pólis appuyée par plusieurs partenaires brésiliens et visant le développement d'une culture démocratique, participative et pacifique, ainsi que le renforcement des mouvements sociaux et le développement de leurs capacités de participation et de contrôle social des politiques publiques ([www.polis.org.br/](http://www.polis.org.br/))
  - LogoLink América Latina ([www.logolinkla.org/](http://www.logolinkla.org/)) (participation citoyenne et gouvernance locale)
  - RBHS – Rede Brasileira de Habitação Saudável ([www.ensp.fiocruz.br/rbhs/index.htm](http://www.ensp.fiocruz.br/rbhs/index.htm))
8. Ces réseaux, projets, processus et revendications bénéficient de l'input de multiples organisations progressistes basées en Europe, en Amérique du Nord et ailleurs :
- FSM – Fórum Social Mundial : plusieurs dizaines d'organisations internationales siègent sur le Conseil international ([www.forumsocialmundial.org.br/](http://www.forumsocialmundial.org.br/)); influence déterminante de

l'ATTAC – Association pour la taxation des transactions financières et pour l'aide aux citoyens ([www.attac.org/](http://www.attac.org/)) et d'autres partenaires internationaux dans le mise en place du FSM

- Charte mondiale pour le droit à la ville : importance de l'input d'organisations telles que HIC – Habitat International Coalition ([www.hic-al.org/](http://www.hic-al.org/)) dans ce processus piloté par la FASE
- OIIC – Observatório Internacional do Direito a Cidade (l'Observatoire international du droit à la ville) développé en partenariat entre l'ABONG et Coordination Sud, le regroupement des ONG françaises de solidarité internationale ([www.abong.org.br/](http://www.abong.org.br/); [www.coordinationsud.org/](http://www.coordinationsud.org/))
- URBENVIRON / URBENVIRONET / Charte de Brasília : participation active de l'Université Technique de Berlin ([www2.tu-berlin.de/eng/index.html](http://www2.tu-berlin.de/eng/index.html)) à ce processus
- LogoLink América Latina ([www.logolinkla.org/](http://www.logolinkla.org/)), résultant d'un partenariat développé entre Instituto Pólis, la Fondation Ford et l'IDS – Institute of Development Studies (Brighton, UK) ([www.ids.ac.uk/ids/](http://www.ids.ac.uk/ids/))
- Dans le domaine de la santé, des réseaux très articulés basés sur le concept de villes en santé ont vu le jour. Le Réseau brésilien de municipalités en santé (Rede Brasileira de Municípios Saudáveis) a d'abord été mis sur pied avec l'appui du Réseau québécois de villes et villages en santé ([www.rqvvs.qc.ca/](http://www.rqvvs.qc.ca/)). Puis CONASEMS, l'Institut national de la santé publique du Québec, l'Organisation panaméricaine de la santé et plusieurs autres partenaires se sont associés pour créer Rede Américas, le Réseau des Secrétaires municipaux de santé des Amériques ([www.redeamericas.org.br/](http://www.redeamericas.org.br/))

9. Les problématiques environnementales urbaines brésiliennes sont criantes, mais la situation serait encore bien pire si ce n'était du travail acharné des organisations mentionnées ci haut et des autres organisations qui oeuvrent dans le même sens partout à travers le pays (en d'autres termes, ces organisations exercent une influence positive sur l'indicateur de développement humain du PNUD, 2006).

10. Certains modèles brésiliens innovateurs commencent à se répandre et à inspirer d'autres administrations municipales un peu partout dans le monde. C'est notamment le cas du budget participatif, qui fait l'objet de projets pilotes en France, au Québec et ailleurs. Ces modèles mériteraient d'être connus encore davantage sur la scène mondiale.

11. Le foisonnement des organismes brésiliens actifs en matière d'environnement urbain et la richesse des processus qu'ils génèrent sont peu banals et mériteraient d'être mieux connus et valorisés, aussi bien au Brésil qu'à l'étranger.

12. À travers tout cela, l'importance de la coopération internationale doit être soulignée, qu'il s'agisse de coopération Nord – Sud, envisagée dans une perspective bidirectionnelle d'apprentissage mutuel (Qaadeer, 1988; Brunet, 1995), ou mieux encore, de coopération Nord – Nord – Sud – Sud. Des montages sophistiqués sont envisageables et réalisables, à partir par exemple des ponts qui commencent à s'établir entre PAR Darmstadt ([www.par-darmstadt.de/](http://www.par-darmstadt.de/)), la Development Planning Unit (DPU) de l'University College of London ([www.ucl.ac.uk/DPU/](http://www.ucl.ac.uk/DPU/)), l'International Institute for Environment and Development – IIED ([www.iied.org/](http://www.iied.org/)), le Centre d'études et de recherches sur le Brésil de l'UQAM, ([www.unites.uqam.ca/bresil/](http://www.unites.uqam.ca/bresil/)), l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM ([www.ise.uqam.ca/](http://www.ise.uqam.ca/)), qui interviennent tous déjà au Brésil sur divers projets. Ensemble, et avec des collègues brésiliens ils pourraient intervenir

dans des pays de la lusophonie qui présentent de faibles indicateurs de développement humain, soit l'Angola, le Mozambique et la Guinée-Bissau, qui se situent respectivement au 161<sup>e</sup>, 168<sup>e</sup> et 173<sup>e</sup> rang sur 177 pays (PNUD, 2006, *op. cit.*).

## CONCLUSION

À peine quelques acteurs majeurs et quelques traits marquants de la gouvernance urbaine brésilienne ont été évoqués ici, principalement à partir d'une perspective environnementale. Un portrait plus analytique et plus détaillé reste à établir. À moins que ce portrait n'existe déjà, ce qui serait étonnant, surtout si l'on est à la recherche d'une description holistique capable d'établir les principaux liens utiles entre les questions environnementales urbaines et les autres questions complexes qui y sont étroitement reliées, telles que la santé, la pauvreté et le développement local.

L'autre développement urbain que plusieurs acteurs de la société brésilienne (incluant une bonne portion de la société civile, de même que plusieurs administrations municipales, institutions relevant des états et institutions fédérales) cherchent à établir, c'est en fait un développement urbain viable – ou mieux encore, un écodéveloppement urbain – fondé sur les principes adoptés à Rio en 1992. Ce processus peut se faire soit par l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre d'Agendas 21 locaux, ou autrement. L'avènement de la ville viable reste et restera un grand projet, un objectif à très long terme, une utopie à cultiver précieusement – au Brésil comme ailleurs. De multiples défis doivent être relevés en vue d'un développement urbain qui soit moins spoliateur, moins prédateur, plus équitable et plus respectueux des êtres humains et des écosystèmes qui les abritent.

Depuis une vingtaine d'années, soit depuis la fin du régime dictatorial, d'immenses progrès ont été accomplis en matière de gouvernance urbaine, au prix de luttes sociales acharnées et avec la collaboration de plusieurs centaines d'organisations non gouvernementales articulées en réseaux nationaux et internationaux.

Plusieurs modèles inspirants ont été mis en place au Brésil; certains de ces modèles sont relativement bien connus (qu'on pense par exemple au Forum social mondial), d'autres commencent à susciter de l'intérêt à l'extérieur du pays (cas du budget participatif), d'autres encore mériteraient d'être diffusés et valorisés davantage (exemple de la Charte mondiale pour le droit à la ville). Globalement, un portrait très positif du rôle et de l'influence de la société civile dans la gouvernance urbaine peut être établi, tout en soulignant le leadership que peuvent exercer les administrations municipales – exemples de Porto Alegre (Novy et Leubolt, 2005), Diadema (Klink, 1999), Rio de Janeiro (Acioly, 2001), Barra Mansa (Guerra, 2002 *op. cit.*) et de nombreux autres.

La situation décrite en introduction du présent texte fait état de certaines difficultés majeures auxquelles est confrontée la société brésilienne. Il est permis croire que si la société civile et les mouvements sociaux étaient plus faibles qu'ils ne le sont actuellement, l'indicateur de développement humain (IDH) se situerait en deçà du niveau où il se trouve. D'autre part, l'expertise développée par les organisations brésiliennes se prêterait bien à une adaptation au contexte africain, dans le but d'appuyer l'amélioration de la gouvernance urbaine dans des pays lusophones fortement défavorisés

Des progrès ont été accomplis, mais les défis à surmonter restent énormes et hypercomplexes, que l'on pense à la nécessité d'un renouvellement de la mobilisation sociale pour une meilleure application de la loi sur le Statut de la Cité (Fernandes, 2007a; Fernandes, 2007b), aux

difficultés rencontrées dans des projets et des processus de coopération internationale (Brunet, 2006), à la difficulté de maintenir la pérennité des réalisations des organisations de base (Hainard et Verschuur, 2001), aux défis que sous-tend la gestion municipale démocratique (Airlindo Soares et Caccia-Bava, 2002), au réductionnisme, à la bureaucratie, à la force des intérêts économiques en jeu, ou au vaste courant de la mondialisation économique.

Finalement, la réponse à la question soulevée par le titre de cette communication peut prendre des formes multiples, du local au global, du spécifique au général, du temporaire au pérenne. À certaines échelles relativement réduites, et sur certains objets précis, des modèles alternatifs et plus viables de développement urbain se mettent progressivement en place. Le Brésil, immense terrain d'expérimentation, présente à cet égard un riche potentiel et de nombreuses sources d'inspiration.

## REFERENCES

IBGE, 2000, *Censo Demográfico 2000*, [www.ibge.gov.br/home/default.php](http://www.ibge.gov.br/home/default.php)

PNUD, 2006, *Rapport mondial sur le développement humain 2006*, [hdr.undp.org/hdr2006/report\\_fr.cfm](http://hdr.undp.org/hdr2006/report_fr.cfm)

IBGE, 2002, *Pesquisa nacional de saneamento básico 2000*, Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística, Rio de Janeiro, [www.ibge.gov.br/home/estatistica/populacao/condicaodevida/pnsb/pnsb.pdf](http://www.ibge.gov.br/home/estatistica/populacao/condicaodevida/pnsb/pnsb.pdf)

M. Fay (ed.), 2005, *The Urban Poor in Latin America*, The World Bank, <http://siteresources.worldbank.org/INTLACREGTOPURBDEV/Home/20843636/UrbanPoorinLA.pdf>

UN-HABITAT, 2003, *Slums of the World: The face of urban poverty in the new millennium?* [www.unhabitat.org/publication/slumreport.pdf](http://www.unhabitat.org/publication/slumreport.pdf)

L.R.B. Pequeno, 1995, "Squatting and Environment – the example of São Paulo", *Trialog* 46: 16-17.

A.G. Bigio and B. Dahiya, 2004, *Urban Environment and Infrastructure. Toward Livable Cities*. The World Bank, Washington, DC

A. T. Petersen, 2002, *Globalização, movimentos sociais e redes*, p. 14-25 in *Seminário Gestão Democrática das Cidades. Metodologias de participação, redes y movimientos sociales*, Porto Alegre, RS, 21-23 novembro 2002

L.C. Queiroz Ribeiro, 1992, « Les contradictions de la maîtrise du développement urbain : le cas du Brésil » *Villes et développement*, Groupe interuniversitaire de Montréal, Cahier 6-92, série "Conférences"

H.N. Xavier, 1992, *Município, Desenvolvimento Urbano e Meio Ambiente*, p.21-31 in Instituto Brasileiro de Administração municipal – IBAM *Município, Desenvolvimento e Meio Ambiente*, Rio de Janeiro

D. Lordello de Mello and J. Reston, 1991 *The Municipality in Brazil*, Instituto Brasileiro de Administração Municipal, Rio de Janeiro

Anon., 1992, *Rapport. Rencontre des associations internationales de villes et d'autorités locales*. Rio de Janeiro, Brésil.

N. Brunet, 2002a. « L'Engagement de Curitiba, un lien à rétablir pour Montréal ». *Vertigo* 3 (3) : 19-24, [www.vertigo.uqam.ca/vol3no3/art4vol3n3/vertigovol3no3art4.pdf](http://www.vertigo.uqam.ca/vol3no3/art4vol3n3/vertigovol3no3art4.pdf)

E. Fernandes, 2003, "Del Código Civil al Estatuto de la Ciudad : algunas notas sobre la trayectoria del Derecho Urbanístico en Brasil", *Revista eure* XXIX (87): 63-78

R. Rolnik, 2001, *Estatuto da Cidade – instrumento para as Cidades que sonham crescer com justiça e beleza*, Instituto Pólis, São Paulo

N. Saule Jr, 2001, *Nota política sobre os vetos do Estatuto e as conquistas da reforma urbana*, Instituto Pólis, São Paulo

- N. Brunet, 2002b. *Le nouveau Statut de la Cité brésilienne*. Vertigo 3 (2) : 15-20, [www.vertigo.uqam.ca/vol3no2/art4vol3n2/normand\\_brunet.html](http://www.vertigo.uqam.ca/vol3no2/art4vol3n2/normand_brunet.html)
- E. Guerra, 2002, "Citizenship knows no age: children's participation in the governance and municipal budget of Barra Mansa, Brazil", *Environment and Urbanization* 14 (2): 71-84
- D. Hall, E. Lobina & R. de la Motte, 2005, "Public resistance to privatization in water and energy", *Development in Practice* 15 (3 & 4): 289-301
- M. Qaadeer, 1988, "Planning in the Third World" in Western Universities" *Ekistics* 55: 64-68
- N. Brunet, 1995, *Écosystème urbain et flux d'information*, Thèse de doctorat en sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal, 362 p. + annexe
- A. Novy and B. Leubolt, 2005, "Participatory Budgeting in Porto Alegre: Social Innovation and the Dialectical Relationship of State and Civil Society", *Urban Studies* 42 (11): 2023-2036
- J. Klink, 1999, "The Future is Coming. Economic Restructuring in the São Paulo Fringe: the Case of Diadema", *Habitat Intl* 23 (3): 325-338
- C. Acioly Jr, 2001, "Reviewing urban revitalisation strategies in Rio de Janeiro: from urban project to urban management approaches", *Geoforum* 32: 509-520
- E. Fernandes, 2007a, "Constructing the 'Right to the City' in Brazil", *Social & Legal Studies* (16): 201-219
- E. Fernandes, 2007b, "Implementing the urban reform agenda in Brazil", *Environment and Urbanization*
- N. Brunet, 2006, *Coopération internationale et villes viables, un difficile arrimage – quelques exemples brésiliens*, 7th N-AERUS Conference: International Aid Ideologies and Policies in the Urban Sector, 7-9 September 2006, Darmstadt, Germany, [www.naerus.net/sat/workshops/2006/papers/brunet.pdf](http://www.naerus.net/sat/workshops/2006/papers/brunet.pdf)
- F. Hainard and C. Verschuur, 2001, "Filling the Urban Policy Breach: Women's Empowerment, Grass-roots Organizations, and Urban Governance", *International Political Science Review* 22 (1): 33-53
- J. Airlindo Soares e S. Caccia-Bava (orgs.), 2002, *Os Desafios da Gestão Municipal Democrática*. 2ª edição, Cortez, São Paulo